Synthèse : Prise en compte des besoins des élèves en difficulté dans le 1er degré

Difficultés passagères

Il est normal que tout enfant rencontre des difficultés passagères, que la compréhension d'une notion ou la maîtrise de savoir-faire nouveaux ne soient pas immédiates.

Actions de prévention dans la classe

Elles consistent en un ensemble de démarches qui visent à éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification.

Activités Pédag Complémentaires

circ 2013 - 019

1 h hors temps scolaire obligatoire.

« Elèves en difficulté : pour permettre un accompagnement personnalisé qui rejoigne des besoins spécifiques »

- Soutien, explicitation des notions abordées ou anticipation de celles-ci pour aider les élèves
- Accompagnement méthodologique ou étayage pour l'aide aux devoirs
- Prolongation du travail mené en classe en lien avec le projet pédagogique …

Aide différenciée dans chaque classe
Aménagement de parcours

Dans le cadre d'une adaptation péda-gogique :
« Afin de prévenir l'apparition de difficultés scolaires, tous les enseignants conduisent un travail de prévention systématique, principalement par la pratique d'une différenciation pédagogique et d'une progression rigoureuse des apprentissages, guidé par une évaluation continue des compétences acquises par chaque élève ».

Difficultés persistantes

Circulaire 2014 / 107

Les enseignants spécialisés doivent «**bien cibler leur action** sur l'aide et le suivi des élèves rencontrant **des difficultés persistantes** et la **prévention** de ces situations. ».

L'aide spécialisée est adaptée :

- *aux situations dans lesquelles les élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre ;*
- *aux élèves qui présentent des difficultés marquées exigeant une analyse approfondie et un accompagnement spécifique ».*

PPRE / Remédiation

Objectif commun

Adaptations diverses

Peut nécessiter un PPRE (*)

« constitue une modalité de prévention de la grande difficulté scolaire »
« visant à empêcher un redoublement »
« un accompagnement de celui-ci »

Prévention/Remédiation par l'enseignant spécialisé
en lien avec l'équipe pédagogique

«C'est dans le cadre d'une concertation organisée dans le conseil des maîtres de cycle que s'effectue le choix des modalités d'aide».

Nécessite un Projet d'Aide Spécialisée

« Le projet d'aide spécialisée donne lieu à un ***document écrit :***

- ***projet de groupe et***
- ***projet individuel d'Aide spécialisée pour les élèves en remédiation ».***

* PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative